

Celyad Oncology annonce son intention de mettre fin à ses obligations de déclaration à la SEC

Mont-Saint-Guibert, Belgique, 08 Février 2024, 22h01 CET – information privilégiée et réglementée - Celyad Oncology SA (Euronext: CYAD) (« Celyad Oncology » ou la « Société ») annonce que la Société déposera volontairement un Formulaire 15F auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC ») pour mettre fin à ses obligations de déclaration auprès de la SEC en vertu de l'article 13(a) ou de l'article 15(d) de la Securities Exchange Act de 1934, telle que modifiée (l'« Exchange Act »).

Dès le dépôt du Formulaire 15F, les obligations de déclaration de la Société auprès de la SEC seront immédiatement suspendues, et la Société ne sera pas tenue de déposer un rapport annuel sur base du Formulaire 20-F pour l'exercice 2023 se terminant le 31 décembre 2023. La radiation et la fin de l'obligation de la Société de déposer des rapports en vertu de l'Exchange Act devraient être définitives et prendre effet 90 jours calendaires après le dépôt du Formulaire 15F, ou dans un délai plus court que la SEC peut déterminer.

La Société maintiendra la cotation de ses actions ordinaires sur Euronext Bruxelles et Euronext Paris.

La Société se réserve le droit, pour quelque raison que ce soit, de retarder le dépôt du Formulaire 15F, de retirer le dépôt avant l'entrée en vigueur et de modifier de quelque manière que ce soit ses plans en ce qui concerne la radiation et la résiliation de ses obligations de déclaration en vertu des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières applicables.

À propos de Celyad Oncology

Celyad Oncology est une société de biotechnologie axée sur les technologies innovantes pour les thérapies à base de lymphocytes T à récepteur antigénique chimérique (CAR-T). La Société se concentre sur les opportunités d'exploiter pleinement le véritable potentiel de ses plateformes technologiques exclusives et de sa propriété intellectuelle, et de soutenir le développement de candidats CAR-T de nouvelle génération dans les tumeurs solides et les hémopathies malignes. Celyad Oncology est basé à Mont-Saint-Guibert, Belgique et New York, NY. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.celyad.com.

Déclarations prospectives de Celyad Oncology

Ce communiqué peut contenir des déclarations prospectives, au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières, y compris la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et ses amendements, dont notamment des déclarations concernant les croyances et les attentes concernant la stratégie d'entreprise mise à jour de la Société, ainsi que les bénéfices potentiels associés, les transactions et associations, déclarations concernant la valeur potentielle de la propriété intellectuelle de la Société, et déclarations concernant la fin des obligations de déclaration de la Société à la SEC. Les mots « sera », « croit », « potentiel », « continue », « cible », « prévoit », « devrait » et expressions similaires sont destinés à identifier les déclarations prospectives, bien que toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas ces mots d'identification. Toutes les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué sont basées sur les attentes et les convictions actuelles de la direction et sont soumises à un certain nombre de risques connus et inconnus, d'incertitudes et de facteurs importants qui pourraient entraîner les événements réels, les résultats, la situation financière, la performance ou les réalisations de Celyad Oncology à différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les risques liés à l'incertitude significative quant à la capacité de la Société à poursuivre son

exploitation; la capacité de la Société à réaliser les avantages attendus de sa stratégie d'entreprise mise à jour; la capacité de la Société à développer ses actifs de propriété intellectuelle et à conclure des partenariats avec des tiers; la capacité de la Société à faire respecter ses brevets et autres droits intellectuels; la possibilité que la Société puisse enfreindre les brevets ou droits de propriété intellectuelle d'autrui et soit tenue de se défendre contre des poursuites en matière de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle; la possibilité que la Société ne puisse pas se défendre avec succès contre des réclamations pour contrefaçon de brevet ou d'autres poursuites en matière de droits de propriété intellectuelle, ce qui pourrait entraîner des demandes substantielles de dommages-intérêts contre la Société; la possibilité que la Société soit impliquée dans des poursuites pour protéger ou faire respecter ses brevets, ce qui pourrait être coûteux, long et infructueux; la capacité de la Société à protéger ses droits de propriété intellectuelle dans le monde entier; la possibilité que les brevets détenus par la Société soient jugés invalides ou inapplicables; et d'autres risques identifiés dans les dépôts et rapports de Celyad Oncology auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris dans le dernier rapport annuel du formulaire 20-F déposé auprès de la SEC et dans les documents et rapports ultérieurs de Celyad Oncology. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à compter de la date de publication de ce présent document et les résultats réels de Celyad Oncology peuvent différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prospectives. Celyad Oncology décline expressément toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives dans ce document afin de refléter tout changement dans ses attentes à cet égard ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels une telle déclaration est basée, sauf si la loi ou la réglementation l'exige.

Contacts à Celyad Oncology:**Contact aux Investisseurs et Médias:**

David Georges, VP Finance and Administration

investors@celyad.comcommunications@celyad.com

Source: Celyad Oncology SA